



# BULLETIN D'INFORMATION



---

## REPRÉSENTATIVITÉ ? QUELLE REPRÉSENTATIVITÉ ?

---

30 septembre 2024, Gennevilliers

Chers collègues,

Comme vous avez pu le lire via un e-mail de la direction datant du 16 septembre, un nouvel accord a été mis en place. Il traite de la fusion et de la représentativité, à savoir qui vous représente et comment.

Dès les mois qui ont précédé la fusion, Konecra s'est engagé à mettre en place un certain nombre d'actions ayant vocation à accompagner les salariés, et faire en sorte de prévenir des effets indésirables. Pour se faire, la représentativité est au cœur des enjeux, car seuls de bons représentants peuvent agir auprès de la direction quand il s'agit de défendre les intérêts des salariés.

Rappel: depuis le 30 avril, 3 syndicats ont perdu leur représentativité (CFTC, SUD, UNSA). Les salariés de CRM03, CRM06, CRM08 ont voté en leur temps pour leurs représentants, mais leurs voix sont de facto parties à la poubelle avec ce regroupement d'entités. Des négociations ont donc été ouvertes avec les 3 syndicats restants (CFDT, CGT, FO) pour ébaucher une série de faits concrets allant dans le bon sens, et compenser l'impact des suppressions de suffrages exprimés.

Car selon n'importe quel modèle démocratique basique, on ne saurait effacer purement et simplement les voix de centaines de salariés qui s'expriment pour défendre leurs intérêts.

Constatant que la direction n'a pas souhaité s'inscrire dans la continuité en donnant à d'anciens élus la capacité de prendre une part active dans le dialogue social, et validant de fait cette logique d'effacement des suffrages exprimés, le message était clair:

Ne plus donner de moyens à ceux qui peuvent et savent comment défendre l'intérêt collectif.

Face à cette volonté d'écartement, la CGT a refusé de signer cet accord.

---

Contactez la CGT -> [ibtissem.elnfissi@gmail.com](mailto:ibtissem.elnfissi@gmail.com)  
[fatima.abenai@gmail.com](mailto:fatima.abenai@gmail.com)

contactez SUD -> [SUDCRM92@gmail.com](mailto:SUDCRM92@gmail.com)

Défendez vos droits !

Toujours est-il que l'accord va être appliqué, et que l'une des mesures phare est la création d'une **commission de suivi**. Cette commission aura pour mission:





- "D'accompagner le CSE dans sa montée en compétence des salarié"
- "D'informer et répondre aux questions des membres du CSE sur les problématiques spécifiques"
- "Formaliser des préconisations pour améliorer la cohésion des salariés"
- "Réaliser des animations afin d'améliorer les conditions de travail et favoriser le sentiment d'appartenance"

La direction admet donc clairement que les élus n'ont pas les moyens d'accomplir leur mission en l'état.

La structure actuelle du CSE a été faite pour gérer 250 salariés francophones. Suite à la fusion, elle doit gérer plus de 700 salariés, dont 30% non francophones.

Mais plutôt que d'écouter les préconisations des différentes organisations syndicales, la direction a préféré opter pour un modèle minimaliste qui montrera ses limites bien assez tôt.

Voici une liste non exhaustive de revendications que la **CGT et SUD** avaient en commun:

Le délégué syndical est membre de la commission et il peut inviter 2 personnes de son choix	
Tous les membres de la commission bénéficient d'un statut protégé	
Faire en sorte que la commission se réunisse tous les mois jusqu'aux prochaines élections en 2027	
Permettre à chaque syndicat de pouvoir inviter en CSE un invité de son choix	

Sur ces points cruciaux, c'est un nivellement par le bas qui a été choisi par la direction. Elle a refusé de permettre la participation d'un Représentant Syndical par organisation. Il en va de même pour celles qui ont perdu leur représentants, refus catégorique de leur permettre d'assister au CSE.

Quel suivi sera mis en place pour analyser les conditions de travail des différentes activités ?  
Quel procédé sera établi pour faire remonter les revendications ? Quel suivi spécifique sera effectué pour les salariés non francophones ?

Nous n'allons pas citer tous les enjeux, mais clairement la commission de suivi telle que présentée n'aura pas les moyens, elle non plus, de faire ce qui est supposé être fait pour aboutir à un suivi sérieux et bien cadré.

C'est à se demander si c'était le but recherché ou non.

Nous allons porter un regard attentif sur l'établissement de la commission de suivi, sa composition et les outils qu'elle aura en main pour rendre compte d'un travail efficace. Il est hors de question que les salariés de CRM92 continuent d'évoluer dans le flou artistique tel que subi actuellement.

La **CGT et SUD** ne peuvent se satisfaire de faux-semblants et de demi-mesures quand il s'agit de faire face aux prochaines années dans un contexte économique incertain.

Nous vous invitons à vous rapprocher de nous si vous avez besoin d'information et de conseils.

Contactez la CGT -> [ibtisse.elnfiissi@gmail.com](mailto:ibtisse.elnfiissi@gmail.com),  
[fatima.abenai@gmail.com](mailto:fatima.abenai@gmail.com)

Contactez SUD -> [SUDCRM92@gmail.com](mailto:SUDCRM92@gmail.com)

Défendez vos droits !